

APPEL A PROJETS

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

IDENTIFICATION DU GESTIONNAIRE

Nom et adresse officiels :

Département du Gard
Hôtel du Département
3 rue guillemette
30044 Nîmes Cedex 9

OBJET DE LA CONVENTION

Objet de la convention : la **INSTALLATION D'EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAIQUES
EN TOITURE DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

Durée de l'occupation prévisionnelle : 20 ans

PROCEDURE

La consultation est lancée sous la forme d'un appel à projets en vue de conclure des contrats appelés Convention d'Occupation Temporaire du domaine public (COT) dont l'objet consiste à concevoir, réaliser, maintenir, financer et exploiter des installations de production d'électricité photovoltaïque sur les sites de divers bâtiments départementaux dont le Conseil général est propriétaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation sont définies au règlement de consultation du présent appel à projet.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution sont énoncés au règlement de consultation du présent appel à projet.

CONDITIONS DE DÉLAI

Date d'envoi à la publication : 19 mars 2010

Date limite de réception des offres : 2 juillet 2010 à 11h00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours

CONDITIONS D'OBTENTION ET DE REMISE DU DOSSIER

Pour obtenir les dossiers, les candidats devront faire une demande écrite par courrier : Conseil Général du Gard, Direction des Bâtiments, rue guillemette 30044 Nîmes cedex 9.

Le dossier est remis aux candidats à titre gratuit. Le dossier n'est pas expédié par courriel.

Remise des offres sous format papier : les plis des candidats sont transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et heure de leur réception et de garantir leur confidentialité. Les plis des candidats consistent en une enveloppe cachetée indiquant «Ne pas ouvrir – offre pour « Installation d'équipements photovoltaïques »».

Les réponses des candidats doivent parvenir à destination avant les date et heure limites indiquées ci avant.

ANNEXE - Adresses complémentaires
--

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Renseignements d'ordre technique et administratifs : Conseil Général du Gard, Direction des bâtiments ,3 rue Guillemette 30044 Nîmes cedex 9. A l'attention de JY GOUBE- Tél. : 04 66 76 31 13 - Télécopie : 04 66 76 77 42